

Toepassing van artikel 58 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad.
Interpellatie van de inwoners betreffende het snoeien en onderhouden van bomen.

La représentante des citoyens donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordigster van de bevolking geeft lezing van de volgende tekst:

Cela fait des années que les habitants d'Anderlecht sont malmenés par le délaissement des arbres de la Commune.

Un abandon qui, en plus d'assombrir les rues et les maisons, cause des dégâts aux biens durement acquis par les habitants et leur génère des coûts supplémentaires.

Pour citer quelques exemples :

- Dans le quartier du Scherdemael, les arbres n'ont pas été élagués depuis plus de 10 ans, dépassant ainsi les maisons.
- Il y aurait des racines énormes qui traversent au moins un jardin se frayant un passage jusqu'aux fondations d'une habitation causant divers problèmes.
- Rue Robert Buyck, des arbres abandonnés dépassent les 3ème étages.
- L'absence de lumière occasionnée par des géants sur le boulevard Sylvain Dupuis, a fait fuir des habitants... Pour ceux-ci, vous direz qu'ils sont « régionaux » mais quoi qu'il en soit, c'est à la Commune de veiller aux intérêts des Anderlechtois et de se charger de rappeler à la Région ses impératifs.

En ce qui concerne plus particulièrement Cureghem, les arbres qui poussent de manière anarchique, à l'image du « tout est permis » qui règne dans le quartier, plongent des habitations dans l'obscurité, enténébrent des rues qui sont déjà peu sécurisées et mettent en danger les passants. Certains panneaux de circulation sont même occultés par les branchages.

Rue Docteur de Meersman, les branches atteignent non seulement des logements, mais renforcent de plus le climat d'insécurité autour de l'église.

Lorsqu'en plus, par retour d'e-mail le 21 septembre 2017 Madame Elke ROEX écrit que les arbres avenue Clemenceau ne sont pas entretenus car ils ont été offerts par « Beliris », mais jamais réceptionnés par la Commune parce que le type d'arbres, trop hauts et trop envahissants, n'était pas adapté au milieu urbain, et que l'avis du service communal sur le choix n'a jamais été demandé... il y a de quoi être contrarié.

La réaction normale aurait été de demander à « Beliris » de les enlever, mais non, car à Cureghem tout est permis, surtout si l'on ne suit pas les règles.

Ce n'est guère mieux lorsque vous recevez une réponse telle que : On a pris du retard en raison de la « COVID ».

Je pense que tout le monde sait que les arbres sont dans des endroits bien aérés, et que les élagueurs n'y montent qu'un à la fois, donc il n'y avait pas de problème pour maintenir la distanciation sociale, et comme il s'agit également d'une question de santé publique. Car vous n'êtes en principe pas sans savoir que la lumière naturelle a un impact positif sur la santé, que profiter de celle-ci est vital pour assurer le bon fonctionnement de notre organisme, vous aviez même une raison valable pour continuer à élaguer hors saison. A moins que bien sûr, la nidification des oiseaux prime sur la santé des gens.

Du vert, c'est bien, le maintien des espèces aussi, l'environnement c'est important mais en prenant soin des gens c'est mieux.

J'ai lu dans le « Anderlecht Contact » du mois d'avril que « *les arbres en ville sont taillés régulièrement pour cohabiter avec leur environnement proche* ». Ce n'est pas vrai !

Je peux le certifier car je subis, comme d'autres, les préjudices qui découlent de la présence d'un arbre ni élagué, ni adapté à l'environnement, devant la façade.

Savez-vous ce que c'est que de vivre dans la pénombre malgré des journées ensoleillées ?

D'avoir l'impression d'être toujours en hiver malgré l'arrivée des beaux jours ? Savez-vous ce que cela fait de ne pas pouvoir mettre son nez sur ses balcons car ils sont toujours plongés dans l'ombre quand ils ne sont pas envahis de branches ? En tout cas ma santé, notre santé, s'en rend

compte. Savez-vous ce que c'est que d'acheter un bien lumineux et de vous retrouver des années après avec un cadeau empoisonné qui vous fait vivre comme des rats, sans pouvoir voir la rue ? En fait, c'est là que l'expression « *cohabitation avec l'environnement proche* » du « *Anderlecht Contact* » prend tout son sens. Serait-ce pour veiller à notre cohabitation avec tous ces rongeurs qui infestent nos rues et essaient de s'introduire dans nos logements. Si nous apprenons à vivre comme eux, peut-être qu'ils ne nous dérangeront plus. Est-ce celui-là le message que nous sommes censés capter ?

Savez-vous ce que c'est que de voir votre consommation électrique augmenter bien que vous soyez passés au LED, que vous ayez repeint tout en blanc pour gagner en luminosité ?

Savez-vous ce que c'est que de voir son logement envahi de mouches à cause de la présence des feuillages devant toutes les fenêtres ?

Trouvez-vous normal que des arbres présents dans des rues du quartier aient des branches qui frôlent des passants, des voitures ? Nous devons quand même reconnaître que des arbres de la place Bara ont été nettoyés de leurs branches « crèvent yeux », mais là, serait-ce pour faciliter les attroupements qui nuisent tellement aux riverains de la place Bara ?

Ces arbres n'ont-ils peut être pas été élagués dans leur hauteur/largeur pour éviter que les riverains puissent prendre des photos des « tapageurs » et de ce fait les empêcher d'avoir plus de preuves ?

Qu'en est-il des branches qui se rapprochent dangereusement du sol dans les rues avoisinantes ? Ceux qui veulent veiller à leur bien-être, à leur sécurité, être moins énergivores et de ce fait protéger la planète, et leur portefeuille par la même occasion, en sont empêchés. Quand la Commune ne tient pas compte :

- de l'impact des « plantations » sur la santé,
- de la moins-value que celles-ci apportent aux bâtiments qui passent à être plus énergivores,
- de l'insécurité qui découle de la perte de visibilité dans les rues
- et de la perte du pouvoir acquisitif des affectés cela montre bien l'importance que nous avons, nous, Cureghemois, pour vous.

Si la Commune n'est pas capable de s'occuper de ses arbres, le mieux c'est de ne pas en avoir. C'est comme tout, si l'on n'est pas capable de s'occuper d'un animal, d'entretenir une voiture, ... On n'en a pas !

Si les arbres ne sont pas adaptés à l'environnement on les fait enlever ! D'autre part, j'attire votre attention sur le fait qu'une commune verte c'est aussi une commune soucieuse de ses émissions de CO² et ceci non pas en focalisant sur le problème des voitures, mais en faisant en sorte que les Anderlechtois utilisent le moins d'électricité possible : vous n'êtes pas sans savoir que l'électricité, en raison de ses modes de production, est aussi la principale responsable des émissions mondiales de CO².

Si vous prenez soin de manière correcte de vos arbres et faites enlever, le temps de pouvoir les remplacer, les arbres non-adaptés à l'environnement dans lequel ils se trouvent, vous aurez un impact positif :

- sur la planète,
- sur notre santé
- sur notre portefeuille
- et notre quartier aura, en plus, un petit peu moins l'air abandonné.

La Commune est dépassée par les « vendeurs de morts », par les « ivrognes », par les « établissements en tous genres » par les « poubelles et dépôts clandestins ». La Commune est-elle également incapable d'en finir avec le problème des arbres ? Pourquoi ne pas déjà faire retirer ceux qui ne sont pas conformes ? De cette façon il y en aura moins à entretenir.

Pourquoi ne pas faire fi de la saison d'élagage en arguant sur un problème de santé publique ?

G. VAN GOIDSENHOVEN remercie l'interpellante d'avoir abordé une réalité même si elle n'est pas agréable à entendre. Le Conseil se souviendra d'avoir voté avant la période « Covid » un budget très conséquent pour désigner une ou plusieurs firmes privées afin de mettre à niveau les travaux d'élagage qui avaient connus du retard. Il imagine que cette somme a été dépensée. Peut-on faire le point à ce sujet ? Pourquoi, malgré cette opération, se retrouve-t-on encore avec des plaintes telles qu'exprimées ici ?

G. VERSTRAETEN ajoute que le boulevard de la Révision connaît le même problème. Les arbres touchent presque les voitures. Il n'a jamais l'intervention du service d'entretien. Quel est le système utilisé pour entretenir notre espace vert ? Où en est-on ? Il se souvient du budget ajouté, ainsi que du personnel engagé pour améliorer la situation.

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Madame, nous avons déjà eu l'occasion d'en discuter, à la suite de la rencontre citoyenne à Cureghem. Nous avons aussi déjà échangé par e-mail.

Je vais donc résumer nos échanges. Le service communal, et les jardiniers et élagueurs plus particulièrement, m'ont effectivement fait part, comme vous d'ailleurs, de l'inadéquation des essences d'arbres dans votre rue, ainsi que dans d'autres rues de Cureghem. Pour être précis, il s'agit de Gleditsia qui malheureusement ont une forte croissance avec des branches qui tombent vers le bas. Ces arbres ont été plantés il y a des années, et je ne suis pas responsable des erreurs commises par le passé. Nous convenons que les arbres plantés dans votre rue ne conviennent pas au type de rue dans lesquels ils sont plantés.

J'ai donc demandé au service de prévoir leur remplacement par des essences plus appropriées et plus en accord avec leur environnement dès l'hiver 2023. Leur entretien et leur taille suivront alors le rythme plus conventionnel de un fois tous les cinq ans, sans causer les nuisances que vous mentionnez, qui j'en conviens, ne sont pas acceptables à notre époque.

D'ici là, une intervention est prévue cet hiver pour dégager les lumières et les tailler les branches trop proches des façades.

Je suis disposé à transmettre une liste de toutes les rues confiées à l'intervention du prestataire.

En 2021, à Cureghem, il y a eu 11 rues taillées ou élaguées.

La représentante des habitants souhaite signaler qu'enlever les branches qui touchent les façades c'est bien mais ce n'est pas suffisant pour la luminosité. Dans son cas, elle n'aura toujours pas de lumière.

Monsieur l'Echevin NEUZY répond que le Collège a pris les choses en main pour que les arbres soient remplacés dès que possible. Cette intervention sera faite au cours de l'hiver 2023.